

Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire

RAPPORT 2022

Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques

Bureau de l'intelligence d'affaires

Direction générale des statistiques et de l'analytique des données

Secteur de la prospective, des statistiques et des politiques

Pour information :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-92849-2 (PDF)

Table des matières

Introduction	4
Taux de diplomation et de qualification par cohorte	5
Définition	5
Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte	5
Diplômes et qualifications considérés	6
Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère	6
Résultats	7
Vue d'ensemble	7
Constats	7
Selon le type de sanction	10
Selon le retard à l'entrée au secondaire.....	11
Selon le statut des élèves (élèves ordinaires ou EHDAA)	12
Selon le statut d'immigration des élèves	13
Selon l'indice de défavorisation de l'école	14
Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification.....	14
Conclusion	15
Annexe : Renseignements complémentaires	16

Introduction

Le présent rapport porte sur la diplomation et la qualification par cohorte au secondaire. Les données sont compilées par région administrative¹, par centre de services scolaire / commission scolaire, par type de sanction et par secteur d'enseignement. La diplomation et la qualification sont aussi présentées selon certaines caractéristiques : élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), élèves issus de l'immigration, élèves ayant fréquenté une école défavorisée et élèves entrés en retard au secondaire. L'indicateur utilisé est le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, à la formation générale des jeunes (FGJ), selon la durée de l'observation et le sexe des élèves. Des tableaux complémentaires utiles à la bonne compréhension des résultats sont fournis en annexe.

Ce rapport permettra :

- aux organismes scolaires d'obtenir des renseignements qui serviront à évaluer leurs actions éducatives, à apprécier leur rendement dans le temps et à comparer leur situation à celle des autres organismes scolaires;
- à la population en général d'avoir accès à de l'information officielle, conforme aux registres du ministère de l'Éducation.

Lorsqu'une situation donnée est comparée à l'ensemble, il importe de tenir compte du contexte, des différentes caractéristiques des organismes scolaires et de certains facteurs qui peuvent influencer sur les résultats :

- le soutien et la disponibilité des parents, leur situation financière, le niveau de vie de la famille et les caractéristiques de l'élève figurent parmi les facteurs pouvant avoir un effet sur le rendement scolaire et la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou de la qualification. Par exemple, on observe que les résultats scolaires sont moins élevés dans les milieux économiquement faibles. Les centres de services scolaires/commissions scolaires disposent de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) de leurs écoles et peuvent apprécier leurs résultats à la lumière de cette indication;
- la proportion des élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement peut avoir des conséquences sur les résultats scolaires ainsi que sur le taux de diplomation et de qualification d'un organisme scolaire;
- le cheminement des élèves au cours de leurs études et les différentes pratiques relatives aux conditions d'admission au secondaire peuvent contribuer à expliquer les résultats observés.

¹ Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme des taux des centres de services scolaires / commissions scolaires associés à cette région. Par conséquent, seul le réseau public est considéré.

Taux de diplomation et de qualification par cohorte

Définition

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte présenté dans ce document est la proportion des élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes. Le diplôme ou la qualification peuvent avoir été obtenus à la FGJ, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle (FP).

Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte

Pour calculer le taux de diplomation et de qualification par cohorte², on suit, durant 7 années, une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1re secondaire au début de la période d'observation. Le taux est calculé après 5, 6 et 7 ans. Par exemple, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2014 établit la proportion des élèves qui, nouvellement inscrits en 1re secondaire au début de l'année scolaire 2014-2015, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification jusqu'en 2020-2021. C'est ainsi que :

- parmi les 76 843 élèves de cette cohorte, 72,7 % ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification en 2018-2019, soit après 5 ans;
- après 6 ans d'observation (2019-2020), le taux est de 79,1 %, ce qui représente 6,4 points de pourcentage de plus que le taux observé après 5 ans;
- après 7 ans d'observation (2020-2021), il atteint 82,1 %, ce qui correspond à 3,0 points de pourcentage de plus que le taux observé après 6 ans.

En conséquence, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2014 s'établit à 82,1 % après 7 ans.

² Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire.

Diplômes et qualifications considérés

Les diplômes et les qualifications considérés aux fins du calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants :

- le diplôme d'études secondaires (DES);
- le diplôme d'études professionnelles (DEP);
- l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- l'attestation d'études professionnelles (AEP);
- l'attestation de formation professionnelle (AFP);
- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ);
- le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER);
- le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT);
- le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS);
- le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES);
- le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA);
- l'attestation de compétences (ADC).

Seul le premier diplôme obtenu par l'élève ou la première qualification sont pris en compte dans le calcul.

Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte, qui fait l'objet de la présente publication, permet de suivre les élèves qui entrent pour la première fois au secondaire. Le calcul ne prend pas en compte les élèves qui sont admis dans le système scolaire québécois en cours de parcours (ex. : en 2^e secondaire). Cette méthode a été conçue en 1991 pour que les centres de services scolaires / commissions scolaires puissent se comparer et effectuer leur reddition de comptes. Le taux de diplomation et de qualification par cohorte avant l'âge de 20 ans leur permet d'apprécier la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et ainsi de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Même si le tableau 1, en annexe, présente un taux d'ensemble qui inclut les écoles privées, il convient de noter que la méthode utilisée, applicable aux centres de services scolaires/commissions scolaires, ne peut être employée pour chacun des établissements d'enseignement privés et chacune des écoles gouvernementales en raison de la taille restreinte de leur effectif scolaire, qui rendrait les résultats peu significatifs. De plus, ce taux ne peut pas servir pour la comparaison interprovinciale ou internationale compte tenu des disparités méthodologiques entre les différentes instances.

Afin de mesurer la performance globale du système et de la comparer à celle des autres provinces et des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Statistique Canada produit un autre indicateur : le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé calculé à partir de la méthode de la « vraie-cohorte », publié dans le cadre des Indicateurs de l'éducation au Canada. La méthodologie de vraie-cohorte permet de suivre une cohorte d'élèves de 3e

secondaire jusqu'à la fin de leur 5e secondaire (« à temps »), et ensuite, pendant une période de deux années supplémentaires (« à temps prolongé »). De nombreux élèves obtiendront leur diplôme d'études secondaires après trois années, mais certains élèves prendront davantage de temps pour terminer leurs études secondaires. Son interprétation nécessite cependant d'importantes nuances en raison des variations qui existent entre les cheminements scolaires, les notes de passage, les exigences relatives aux matières et les groupes d'élèves à l'étude, d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Résultats

Vue d'ensemble

En annexe, le tableau 1 fait état de la diplomation et de la qualification de quatre cohortes, soit celles de 2013, de 2014, de 2015 et de 2016. Pour chacune, on indique le taux obtenu selon la durée de l'observation et le sexe des élèves.

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte d'une région administrative concerne uniquement les élèves des centres de services scolaires/commissions scolaires de cette région. Celui des élèves des commissions scolaires anglophones figure dans la région où se trouve le siège social de la commission scolaire, même si certaines écoles sont situées dans une autre région. Par ailleurs, le centre de services scolaire/commission scolaire de l'élève est celui où il s'est inscrit pour la première fois en 1re secondaire, peu importe l'endroit où il a obtenu un premier diplôme ou une première qualification.

Constats

Depuis la cohorte de 1998, le taux de diplomation et de qualification par cohorte a progressé régulièrement pour l'ensemble du Québec (voir le graphique 1). Ce taux est passé de 70,4 % à 82,1 % au cours des 16 dernières années (de la cohorte de 1998 à la cohorte de 2014). Cependant, en analysant seulement les quatre dernières cohortes, on observe une certaine stabilité. En effet, pour l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans est pratiquement le même pour les cohortes de 2011 à 2014.

Plus précisément, après 7 ans, la cohorte de 2012 montre un taux de diplomation et de qualification de 81,7 %, celle de 2013, de 81,8 % et celle de 2014 de 82,1 %. Après 6 ans, le taux est de 79,4 % pour la cohorte de 2013, de 79,1 % pour la cohorte de 2014 et de 81,9 % pour la cohorte de 2015. Une forte augmentation est donc constatée pour la dernière cohorte observée après 6 ans (2015). Après 5 ans, le taux de diplomation et de qualification des cohortes de 2013 et de 2014 est de 72,7 %. Celui de la cohorte de 2015, a connu un important bond puisqu'il affiche un taux de 76,2 % et celui de la dernière cohorte observée, soit celle de 2016, continue la progression puisqu'il est de 77,0 %. Cette augmentation marquée semble être due à la situation de la pandémie de COVID-19 et à l'absence d'épreuves uniques en juin 2020

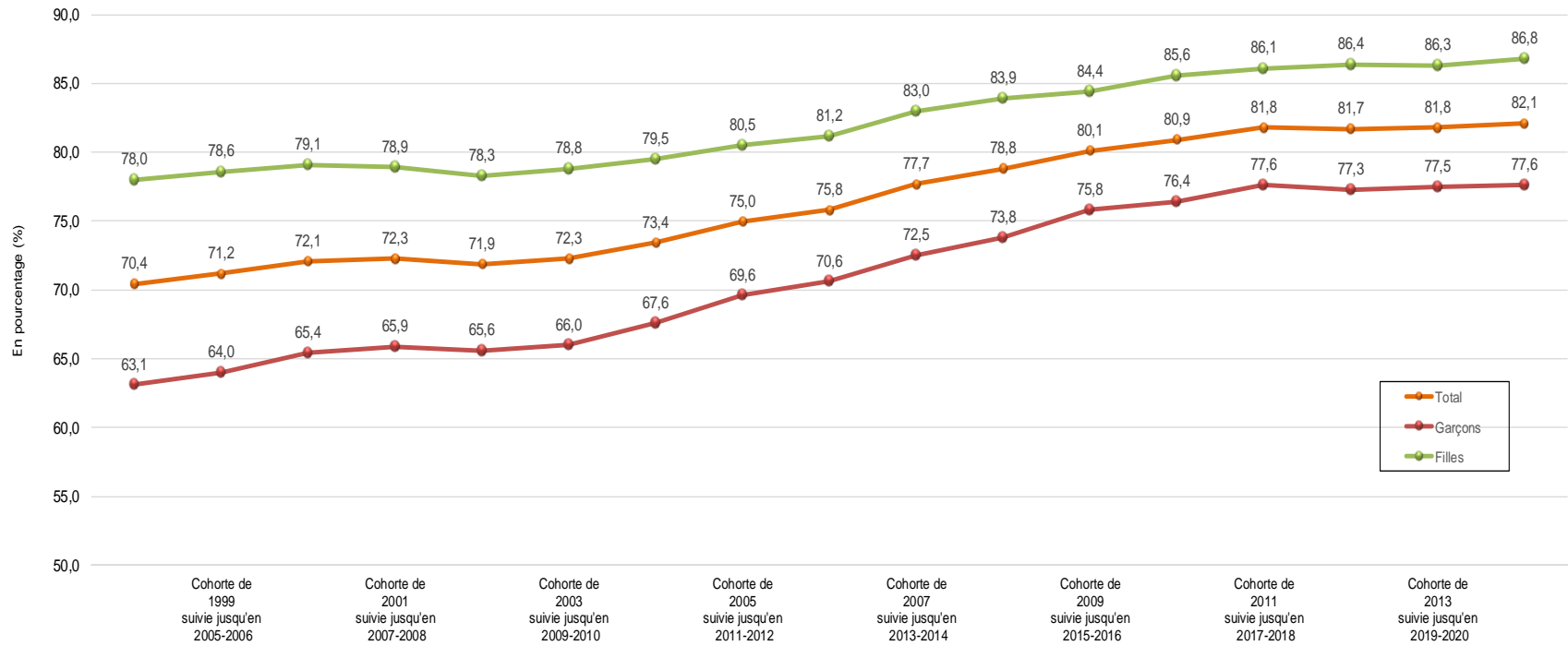
et juin 2021. En effet, les élèves de la cohorte de 2015 qui n'ont accumulé aucun retard scolaire au secondaire étaient en 5e secondaire lors de l'année scolaire 2019-2020. Ils n'ont donc pas eu à passer d'épreuves uniques de 5e secondaire en juin 2020 étant donné qu'elles ont été annulées. Pour leur part, les élèves de la cohorte de 2016 qui n'ont pas accumulé de retard scolaire étaient en 4e secondaire lors de l'année scolaire 2019-2020 et en 5e secondaire en 2020-2021. Ils n'ont, pour leur part, pas passé d'épreuves uniques en 4e (juin 2020) ni en 5e secondaire (juin 2021).

Le tableau 1, en annexe, montre bien l'apport d'une ou de deux années d'observation additionnelles, malgré une augmentation de moins en moins élevée entre les taux après 5 et 6 ans et les taux après 6 et 7 ans. Le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2013, qui était de 72,7 % après 5 ans, a augmenté de 6,7 points de pourcentage à la sixième année de suivi et de 2,4 points à la septième. Celui de la cohorte de 2014 a augmenté de 6,4 points de pourcentage à la sixième année d'observation et de 3 points à la septième. À titre de comparaison, ces augmentations étaient respectivement de 8,6 et de 3,9 points de pourcentage pour la cohorte de 2007.

Malgré une diminution globale de l'écart observé entre les garçons et les filles, celui-ci demeure tout de même important. En effet, après 7 ans, les garçons des cohortes de 2013 et de 2014 présentent, respectivement, des taux de diplomation et de qualification de 77,5 % et de 77,6 %, alors que ceux des filles sont de 86,3 % et de 86,8 %. Entre la cohorte de 2008 et celle de 2009, l'écart entre les sexes avait diminué de façon significative pour la première fois depuis les cohortes de 2004 et de 2005, pour lesquelles il était passé de 11,9 à 10,9 points de pourcentage. Pour les cohortes de 2008 et de 2009, l'écart était passé de 10,1 points à 8,6 points de pourcentage. Depuis la cohorte de 2009, l'écart est plutôt stable, fluctuant entre 8,5 et 9,2 points de pourcentage. La dernière cohorte, soit celle de 2014, affiche un écart de 9,2 points de pourcentage entre les garçons et les filles.

Graphique 1

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, après 7 ans, pour l'ensemble du Québec - cohortes de 1998 à 2014



Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire* - édition 2022.

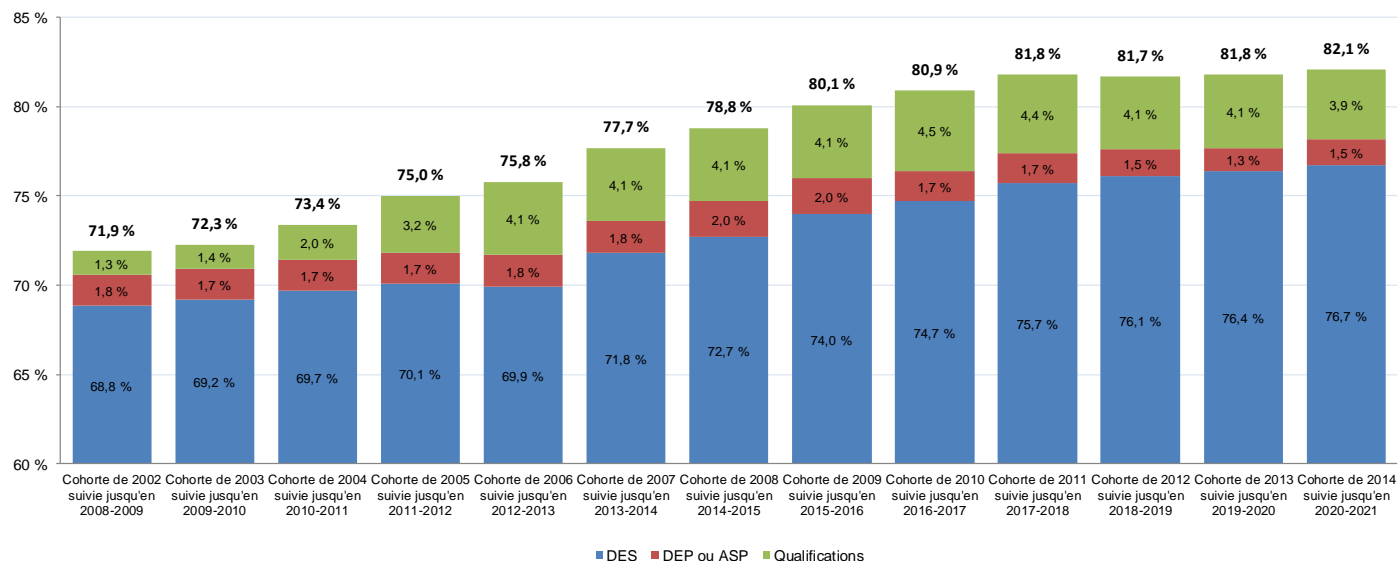
Selon le type de sanction

Pour les cohortes de 2002 à 2011, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de s'améliorer. Les cohortes de 2012 à 2014, quant à elles, présentent des taux comparables à celui de la cohorte de 2011. La sanction la plus obtenue demeure le DES et son taux d'obtention est en progression constante depuis la cohorte de 2002.

Le graphique 2 présente le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans en distinguant l'apport des diplômes et des qualifications pour les cohortes de 2002 à 2014. L'arrivée de nouveaux types de qualifications en 2007-2008 (CFMS, CFPT) a eu un effet positif sur le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire. En effet, entre la cohorte de 2002 et celle de 2006, le taux après 7 ans est passé de 71,9 % à 75,8 %. En le décomposant, on observe que le taux d'obtention d'une qualification est passé de 1,3 % à 4,1 %, tandis que le taux d'obtention d'un diplôme (DES, DEP, ASP) est passé de 70,6 % à 71,7 %. L'augmentation observée est donc attribuable en grande majorité à l'arrivée de nouvelles voies de qualification pour ces cohortes. Les cohortes de 2006 à 2011 affichent un apport similaire pour ce qui est des qualifications. Toutefois, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire a continué de progresser, passant de 75,8 % à 81,8 %. Cela représente une hausse de 6 points de pourcentage. L'augmentation du taux est donc presque entièrement due au fait que plus d'élèves obtiennent leur DES. Malgré la stabilité observée pour le taux global après 7 ans entre les cohortes de 2011 à 2014, la part du DES a continué sa progression, passant de 75,7 % à 76,7 %. La part des diplômes a aussi quelque peu augmenté, passant de 77,4 % à 78,2 %. Enfin, le taux d'obtention d'un DEP ou d'une ASP reste relativement stable d'une cohorte à l'autre tout au long de la période d'observation, variant de 1,3 % à 2,0 %. Au cours de cette période, les cohortes de 2012 à 2014 affichent toutefois les plus faibles taux d'obtention d'un DEP ou d'une ASP, soit entre 1,3 % et 1,5 %.

Graphique 2

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, après 7 ans, cohortes de 2002 à 2014



Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire - édition 2022*.

Selon le retard à l'entrée au secondaire

Le tableau 2, en annexe, présente la part des élèves entrés en retard au secondaire. Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves qui sont entrés en retard au secondaire et l'écart entre les garçons et les filles ont diminué de la cohorte de 2002 à la cohorte de 2008, passant respectivement de 16,9 % à 9,8 % et de 6,7 à 3,4 points de pourcentage (données non présentées). Depuis la cohorte de 2008, la part des élèves entrés en retard au secondaire a augmenté d'une cohorte à l'autre pour atteindre 11,6 % et 11,9 % pour les deux dernières cohortes observées, soit celles de 2013 et de 2014. Au cours de la même période, l'écart entre les sexes pratiquement le même se situant à 3,8 et 3,7 points de pourcentage respectivement pour les deux mêmes cohortes.

Toujours en annexe, le tableau 3 montre une différence marquée entre le taux de diplomation et de qualification des élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu (12 ans ou moins) et celui des élèves qui l'ont fait en retard (13 ans ou plus). Concernant la cohorte de 2014, pour l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans est de 85,7 % pour les élèves qui avaient 12 ans ou moins à leur entrée au secondaire, tandis qu'il est de 54,8 % pour les élèves qui étaient âgés de 13 ans ou plus.

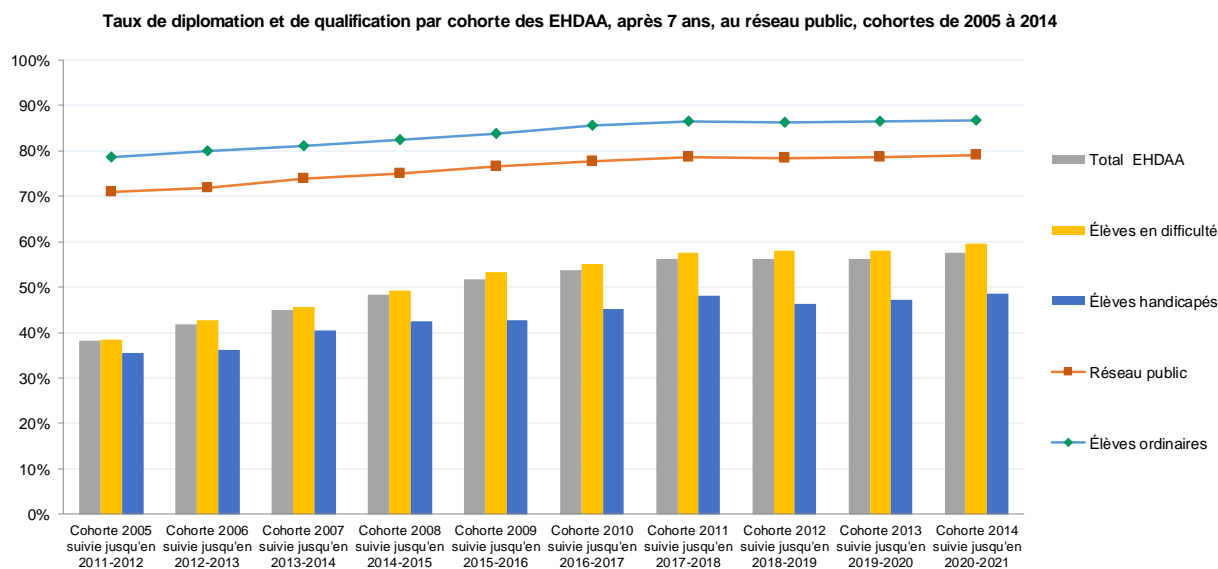
Pour la cohorte de 2013, l'écart entre les élèves entrés au secondaire à l'âge attendu et ceux qui l'ont fait en retard était supérieur dans le réseau public que dans le réseau privé. Les résultats de la cohorte de 2014 montrent que l'écart a augmenté quelque peu dans le réseau public et qu'il a diminué dans le réseau privé. En effet, il est respectivement de 29,3 et de 23,4 points de pourcentage pour la cohorte de 2014, comparativement à 28,7 et à 25,5 points de pourcentage pour la cohorte de 2013. On peut affirmer qu'une grande partie des élèves qui entrent en retard au secondaire sont des EHDAA.

Selon le statut des élèves (élèves ordinaires ou EHDAA)

Dans le réseau public, le taux de diplomation et de qualification des élèves déclarés comme étant des EHDAA³ au début de leur secondaire est significativement inférieur à celui des autres jeunes. Pour la cohorte de 2014, les élèves ordinaires affichent un taux de 86,8 % après 7 ans, comparativement à 57,5 % pour les EHDAA (voir le graphique 3 et le tableau 4 en annexe). L'écart entre les deux groupes est élevé, mais il tend à diminuer entre les cohortes de 2005 et de 2014, pour lesquelles il passe, en effet, de 40,5 à 29,3 points de pourcentage. Dernièrement, l'écart est toutefois resté relativement stable puisqu'il se situe entre 30,1 et 30,4 points de pourcentage pour les cohortes de 2011 à 2013. L'écart a toutefois diminué pour atteindre 29,3 points de pourcentage pour la cohorte de 2014. La part des EHDAA dans les nouveaux inscrits du réseau public, en 1^{re} secondaire, a continuellement augmenté au cours des dernières années. Pour les cohortes de 2005 à 2014, elle est passée de 19,3 % à 27,3 %. Même si de plus en plus d'élèves sont reconnus comme des EHDAA, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de progresser. Entre la cohorte de 2005 et celle de 2014, le taux après 7 ans a progressé de 8,1 points de pourcentage chez les élèves ordinaires, passant de 78,7 % à 86,8 %. Au cours de la même période, chez les EHDAA, le taux s'est amélioré de 19,3 points de pourcentage pour atteindre 57,5 % à la cohorte de 2014. Comme pour l'écart entre le taux des élèves ordinaires et celui des EHDAA, le taux après 7 ans des EHDAA est stable pour les cohortes de 2011 et 2013. Une légère augmentation est ensuite observée pour la cohorte de 2014. Il était respectivement de 56,2 %, 56,1 %, 56,2 % et de 57,5 % pour les cohortes de 2011 à 2014. Il est important de mentionner que la grande majorité des EHDAA sont des élèves en difficulté, c'est-à-dire des élèves qui ont des troubles graves du comportement ou qui n'ont pas de code de handicap ou de difficulté, mais qui bénéficient d'un plan d'intervention. L'autre regroupement de EHDAA représente les élèves handicapés. Ces deux groupes ont progressé de façon significative sur le plan de la diplomation et de la qualification, soit respectivement de 21,0 et de 13,1 points de pourcentage entre la cohorte de 2005 et celle de 2014.

³ Les élèves considérés comme des EHDAA sont ceux pour qui un plan d'intervention ou un code de difficulté est déclaré lors de leur entrée en 1^{re} secondaire. C'est en effet la situation de départ qui est prise en compte, même si, dans certains cas, la déclaration peut changer durant le parcours scolaire de l'élève.

Graphique 3



Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation totale en formation professionnelle- édition 2022.

Selon le statut d'immigration des élèves

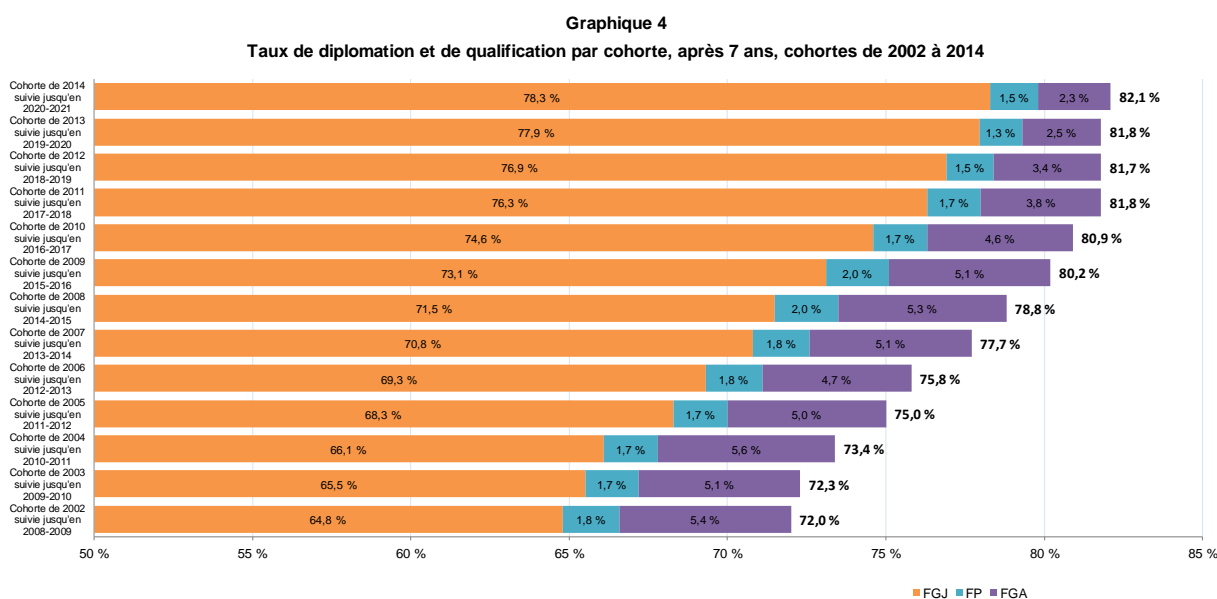
D'après le tableau 5, qui se trouve en annexe, pour l'ensemble du Québec, les élèves immigrants de deuxième génération, c'est-à-dire les élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du pays, obtiennent un diplôme ou une qualification en plus grand nombre que les élèves immigrants de première génération (nés à l'extérieur du Canada) et que les élèves non immigrants. Pour la cohorte de 2013, les taux de diplomation après 7 ans de ces différents regroupements d'élèves sont respectivement de 86,3 %, de 80,7 % et de 81,0 %. Pour la cohorte de 2014, ils sont de 86,5 %, de 82,0 % et de 81,1 %. Une légère augmentation de la diplomation et de la qualification est observée pour les élèves de première génération entre la cohorte de 2013 et celle de 2014. Durant la même période, les taux des élèves de deuxième génération et non immigrants sont restés stables. Pour le réseau public, les conclusions sont semblables à celles établies pour l'ensemble du Québec à l'exception d'une légère augmentation observée chez les élèves de deuxième génération. Dans le réseau privé, les élèves non immigrants obtiennent davantage un diplôme ou une qualification que les élèves immigrants de première ou de deuxième génération.

Selon l'indice de défavorisation de l'école

Dans le réseau public, le Ministère détermine un indice de défavorisation de milieu socioéconomique (IMSE) pour chacune des écoles primaires et secondaires. En fonction du rang décile de l'IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit en 1re secondaire, on peut faire des comparaisons entre les taux de diplomation et de qualification des milieux favorisés (rangs déciles 1 à 3), intermédiaires (rangs déciles 4 à 7) et défavorisés (rangs déciles 8 à 10). En annexe, le tableau 6 montre que, pour les cohortes de 2009 à 2014, le taux de diplomation et de qualification est plus élevé dans les milieux favorisés et moins élevé dans les milieux défavorisés. Pour la cohorte de 2014, les taux après 7 ans sont de 84,2 % pour les milieux favorisés, de 78,8 % pour les milieux intermédiaires et de 74,6 % pour les milieux défavorisés. Pour les cohortes de 2009 à 2014, l'écart diminue légèrement entre le taux après 7 ans des milieux favorisés et celui des milieux défavorisés, passant de 12,3 à 9,6 points de pourcentage.

Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification

La majorité des élèves obtenant un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans au secondaire sont inscrits en FGJ. En effet, en décomposant le taux après 7 ans de la cohorte de 2014 pour l'ensemble du Québec (82,1 %), on remarque que 78,3 % des élèves obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en FGJ, 2,3 %, en formation générale des adultes (FGA) et 1,5 %, en FP (voir le graphique 4). La part relative à la FP est plutôt stable et représente de 1,3 % à 2,0 % depuis la cohorte de 2002. Celle de la FGA a diminué quelque peu pour les quatre dernières cohortes observées (2011 à 2014), mais elle était plutôt stable depuis la cohorte de 2002, représentant environ 5 %. La part de la FGJ a, quant à elle, augmenté graduellement d'une cohorte à l'autre, passant de 64,8 % à 78,3 % de la cohorte de 2002 à celle de 2014.



Conclusion

Les taux de diplomation et de qualification publiés dans ce rapport permettent aux centres de services scolaires / commissions scolaires de constater la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Ils permettent également à la population en général d'apprécier l'évolution de ces taux dans le temps. Dans l'ensemble, les taux de diplomation et de qualification montrent une hausse constante au Québec. Par contre, les quatre dernières cohortes observées pendant 7 années (2011, 2012, 2013 et 2014) présente des taux pratiquement identiques (respectivement de 81,8 %, 81,7 %, 81,8 % et 82,1 %). Les taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2015 après 6 ans et 5 ans laissent supposer que la stabilité ne se poursuivra pas pour cette cohorte et qu'il y aura une augmentation du taux.

La distinction établie entre les différents groupes d'élèves à risque (EHDAA, élèves issus de l'immigration, élèves de milieux défavorisés et élèves entrés en retard au secondaire) fait ressortir la situation plus difficile de certains. Pour les élèves qui sont entrés en retard au secondaire (13 ans ou plus), on constate un écart marqué par rapport à ceux qui l'ont fait à l'âge attendu (12 ans ou moins). Pour la cohorte de 2014, les élèves entrés en retard présentent, après 7 ans, un taux inférieur de 30,9 points de pourcentage par rapport aux élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu. Concernant la même cohorte, pour l'ensemble du Québec, la part des élèves qui sont entrés en retard au secondaire est de 11,9 % et une certaine stabilité est observée pour les prochaines cohortes. Toujours pour la même cohorte, dans le réseau public, l'écart entre les élèves ordinaires et les EHDAA est semblable à celui observé entre les élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu et ceux qui l'ont fait en retard (de 29,3 points de pourcentage. Les EHDAA, qui représentent 27,3 % des nouveaux inscrits dans le réseau public en 2014, affichent, après 7 ans, un taux de 57,5 %, comparativement à 86,8 % pour les élèves ordinaires. À l'exception des cohortes de 2011 à 2013, pour lesquelles il est relativement stable, le taux de ces deux groupes progresse de façon positive.

Pour les élèves entrés en retard au secondaire, entre les cohortes de 2009 et de 2011, le taux après 7 ans est passé de 51,1 % à 55,1 %, tandis que celui des EHDAA est passé de 51,8 % à 56,2 %. Les taux des cohortes de 2012, 2013 et 2014 sont respectivement de 54,4 %, 54,8 % et de 54,8 % pour les élèves entrés en retard au secondaire et de 56,1 %, 56,2 % et de 57,5 % pour les EHDAA.

Le taux après 7 ans des élèves immigrants de première génération est quelque peu supérieur à celui des élèves non immigrants pour la cohorte de 2014 (0,9 point de pourcentage). Enfin, les élèves qui commencent leur secondaire dans des écoles de milieux défavorisés (rangs déciles 8, 9 et 10 de l'IMSE) représentent et représenteront toujours 30 % de l'effectif scolaire. Par conséquent, le fait de favoriser la réussite scolaire de ces deux groupes d'élèves aura un effet déterminant sur l'amélioration du taux global.

Annexe : Renseignements complémentaires

Tableau 1

**Taux de diplomation et de qualification¹ selon la cohorte, la durée et le sexe, par région administrative²
et par centre de services scolaire / commission scolaire³**

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020					Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021					Cohorte de 2015 suivie jusqu'en 2020-2021				Cohorte de 2016 suivie jusqu'en 2020-2021		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Ensemble du Québec⁴	72,7	79,4	81,8	77,5	86,3	72,7	79,1	82,1	77,6	86,8	76,2	81,9	77,1	86,8	77,0	71,5	82,8
<i>Réseau public</i>	<i>68,2</i>	<i>75,9</i>	<i>78,6</i>	<i>73,9</i>	<i>83,7</i>	<i>68,1</i>	<i>75,4</i>	<i>79,0</i>	<i>74,0</i>	<i>84,2</i>	<i>72,4</i>	<i>78,9</i>	<i>73,7</i>	<i>84,5</i>	<i>73,5</i>	<i>67,4</i>	<i>80,0</i>
<i>Établissements privés</i>	<i>88,9</i>	<i>92,2</i>	<i>93,0</i>	<i>90,9</i>	<i>95,1</i>	<i>88,8</i>	<i>92,3</i>	<i>93,5</i>	<i>91,1</i>	<i>95,8</i>	<i>90,4</i>	<i>93,2</i>	<i>91,0</i>	<i>95,3</i>	<i>90,0</i>	<i>86,9</i>	<i>93,2</i>
<i>Langue d'enseignement : français</i>	<i>72,2</i>	<i>79,0</i>	<i>81,4</i>	<i>76,9</i>	<i>86,0</i>	<i>72,2</i>	<i>78,8</i>	<i>81,9</i>	<i>77,3</i>	<i>86,8</i>	<i>75,9</i>	<i>81,7</i>	<i>76,8</i>	<i>86,7</i>	<i>76,8</i>	<i>71,1</i>	<i>82,7</i>
<i>Langue d'enseignement : anglais</i>	<i>79,9</i>	<i>85,5</i>	<i>86,8</i>	<i>83,7</i>	<i>90,3</i>	<i>80,9</i>	<i>85,6</i>	<i>87,0</i>	<i>83,5</i>	<i>90,7</i>	<i>82,2</i>	<i>86,6</i>	<i>83,1</i>	<i>90,4</i>	<i>82,7</i>	<i>78,0</i>	<i>87,8</i>
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	69,9	75,5	78,4	72,6	84,8	69,2	74,6	78,1	72,9	83,6	74,1	78,7	71,9	85,9	74,4	68,8	80,9
711 Monts-et-Marées, CSS des	66,6	70,6	73,1	60,4	84,6	65,2	69,9	75,4	67,1	83,1	68,1	72,4	62,7	80,5	65,0	59,3	71,6
712 Phares, CSS des	67,3	73,2	76,6	72,0	82,5	68,4	74,5	76,5	69,7	82,8	75,8	81,2	76,5	86,9	78,3	74,7	82,5
713 Fleuve-et-des-Lacs, CSS du	76,2	82,9	86,1	86,0	86,2	77,2	82,6	84,2	82,5	86,7	76,6	81,0	73,6	88,7	75,7	72,4	80,0
714 Kamouraska – Rivière-du-Loup, CSS de	72,7	77,9	80,3	74,1	87,3	69,1	74,1	79,3	75,4	83,8	75,1	78,7	70,1	88,1	75,6	65,5	87,2
Région 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	67,7	74,8	77,8	71,1	84,4	68,3	75,4	80,5	74,5	86,2	73,1	79,2	73,3	85,0	71,2	65,7	77,2
721 Pays-des-Bleuets, CSS du	66,0	73,0	76,3	70,5	81,3	64,2	71,1	76,1	70,6	81,0	72,0	78,0	76,9	78,9	67,2	63,8	71,2
722 Lac-Saint-Jean, CSS du	64,9	72,3	75,9	67,0	83,6	66,5	74,8	81,0	73,0	87,5	76,1	81,7	75,6	89,0	71,0	64,8	76,8
723 Rives-du-Saguenay, CSS des	70,4	77,3	80,2	73,7	86,9	70,1	77,8	82,7	78,8	86,6	74,5	80,5	74,8	86,6	72,7	65,8	80,4
724 De La Jonquière, CSS	67,5	74,7	77,4	70,5	84,6	71,0	76,7	81,3	73,2	89,8	69,6	76,4	65,4	85,6	72,4	67,6	77,6
Région 03 - Capitale-Nationale	69,4	75,4	77,8	72,2	83,8	69,2	75,2	78,4	72,5	84,9	74,4	79,7	74,1	85,2	75,7	70,4	81,1
731 Charlevoix, CSS de	73,8	79,3	81,4	77,9	85,8	73,5	78,6	82,9	80,9	84,9	72,2	79,3	73,8	85,2	74,9	66,1	84,8
732 Capitale, CSS de la	61,2	68,2	71,2	63,8	78,9	62,3	68,9	72,9	66,4	80,4	69,5	74,7	69,0	80,8	71,2	64,5	77,7
733 Découvreurs, CSS des	82,1	87,3	88,3	82,8	94,8	80,9	85,8	88,6	85,6	92,3	87,4	90,4	88,3	92,2	84,9	82,4	87,8
734 Premières-Seigneuries, CSS des	66,7	72,1	74,7	67,7	81,9	67,9	74,1	76,6	68,2	85,3	72,0	78,0	71,6	84,2	75,1	70,2	79,6
735 Portneuf, CSS de	67,7	74,9	77,9	74,7	81,1	63,5	70,3	75,1	72,2	78,0	71,5	77,3	70,3	83,7	72,4	63,2	80,8
881 Central Québec, CS ⁵	87,6	92,4	94,2	95,8	92,4	83,6	87,7	88,8	84,1	93,8	83,0	88,7	82,1	94,4	80,9	75,3	87,0

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020					Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021					Cohorte de 2015 suivie jusqu'en 2020-2021				Cohorte de 2016 suivie jusqu'en 2020-2021		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 04 - Mauricie	65,3	72,2	74,6	71,6	77,8	66,1	73,1	76,8	71,3	83,0	66,6	73,8	67,8	80,3	70,1	66,4	73,8
741 Chemin-du-Roy, CSS du	65,4	72,2	74,7	71,4	78,3	66,6	73,8	77,8	71,7	84,6	67,8	75,9	70,9	81,7	72,1	67,7	76,4
742 Énergie, CSS de l'	65,2	72,3	74,4	71,9	77,0	65,2	72,1	75,3	70,5	80,5	64,7	70,2	62,3	78,1	66,3	63,8	68,8
Région 05 - Estrie	65,3	75,6	78,8	73,5	84,9	61,3	71,0	75,4	68,7	83,4	66,7	75,3	70,3	81,1	67,6	60,6	75,9
751 Hauts-Cantons, CSS des	62,7	76,0	79,5	73,4	86,5	59,0	65,8	71,5	65,4	78,9	60,9	68,1	58,1	77,8	63,8	49,8	80,6
752 Région-de-Sherbrooke, CSS de la	67,5	77,3	80,4	76,4	85,2	61,1	72,8	77,5	71,3	85,6	69,8	77,7	72,6	83,9	71,4	67,4	75,9
753 Sommets, CSS des	62,9	72,9	76,5	67,0	86,8	59,2	68,5	73,0	64,4	81,8	63,2	76,0	71,0	81,5	63,5	54,1	74,2
883 Eastern Townships, CS ⁵	65,1	74,0	76,6	74,0	79,6	68,1	75,1	77,5	70,0	84,9	68,7	74,5	73,4	75,8	66,0	60,9	72,2
Région 06 - Montréal	68,8	79,6	83,3	79,8	87,1	70,5	80,5	84,3	80,5	88,4	74,4	83,0	78,6	87,7	76,2	70,1	82,5
761 Pointe-de-l'Île, CSS de la	60,9	74,4	79,0	75,6	82,8	61,6	72,7	77,3	71,3	83,9	66,8	76,5	70,2	83,3	71,0	62,8	79,4
762 Montréal, CSS de	60,1	72,4	77,6	73,0	82,4	61,5	75,0	80,4	75,5	85,5	66,1	77,2	71,6	83,0	67,4	60,1	75,1
763 Marguerite-Bourgeoys, CSS	73,3	85,0	88,2	84,3	92,2	76,2	85,8	88,8	86,0	91,8	80,0	88,9	85,2	93,0	80,7	75,3	86,3
887 English-Montréal, CS	81,0	88,8	90,3	88,8	92,0	83,8	89,6	91,6	90,1	93,3	85,4	91,0	88,9	93,4	89,7	86,2	93,6
888 Lester-B.-Pearson, CS ⁵	84,1	89,0	90,0	87,2	93,5	85,1	88,7	90,0	87,7	92,4	86,0	89,4	86,7	92,2	87,8	84,8	90,9
Région 07 - Outaouais	65,1	72,5	74,6	70,1	79,8	66,3	72,9	76,1	72,2	80,6	71,0	77,3	72,7	82,2	71,5	66,5	76,7
771 Draveurs, CSS des	62,9	69,5	71,3	66,3	77,5	65,3	71,1	74,3	69,5	79,8	74,5	79,4	75,9	83,4	74,3	69,2	79,2
772 Portages-de-l'Outaouais, CSS des	68,0	76,1	78,3	73,1	83,8	68,3	75,4	78,9	73,7	84,7	70,0	77,3	73,1	81,6	73,7	68,1	79,5
773 Cœur-des-Vallées, CSS au	65,5	73,0	74,8	71,0	78,8	67,9	73,7	77,4	75,2	79,8	66,9	75,2	68,2	82,3	62,3	59,7	64,9
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CSS des	55,4	63,8	65,0	57,5	76,1	55,4	65,1	68,3	65,6	71,1	57,6	60,5	45,2	78,5	63,0	58,1	68,1
886 Western Québec, CS ⁵	68,4	76,6	80,1	79,7	80,6	67,9	75,5	77,9	76,0	80,2	72,5	79,6	77,7	81,8	71,5	65,9	78,6
Région 08 - Abitibi - Témiscamingue	62,4	69,9	73,1	68,3	78,3	61,8	68,3	72,8	67,4	78,5	61,9	68,2	62,4	74,3	64,5	55,9	73,3
781 Lac-Témiscamingue, CSS du	63,4	70,3	71,0	70,6	71,7	68,2	75,0	80,4	69,7	89,0	74,2	78,0	68,3	86,1	63,2	58,5	69,4
782 Rouyn-Noranda, CSS de	66,3	72,3	74,2	70,7	77,3	66,2	73,0	75,5	68,8	84,0	67,2	72,4	65,5	79,5	70,5	60,1	82,1
783 Harricana, CSS	67,7	71,7	73,6	64,9	82,9	58,8	65,0	69,7	68,8	70,7	55,1	61,1	53,7	68,5	62,9	55,9	69,7
784 Or-et-des-Bois, CSS de l'	55,5	64,7	70,1	62,6	78,4	60,9	67,8	72,3	67,2	77,4	64,2	71,7	68,1	75,9	63,8	56,7	71,2
785 Lac-Abitibi, CSS du	62,4	73,7	78,5	78,7	78,4	56,2	62,0	68,6	62,6	74,8	49,6	57,1	52,8	61,7	59,0	44,1	70,6

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020					Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021					Cohorte de 2015 suivie jusqu'en 2020-2021				Cohorte de 2016 suivie jusqu'en 2020-2021		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 09 - Côte-Nord	66,8	72,8	75,4	68,9	81,4	65,3	71,6	74,9	68,0	81,1	69,8	76,3	72,2	80,2	69,3	62,2	76,9
689 Littoral, CSS du	85,7	85,7	85,7	82,4	88,9	75,9	82,8	82,8	80,0	85,7	81,8	87,9	84,6	90,0	91,4	82,4	100,0
791 Estuaire, CSS de l'	66,2	71,8	73,9	66,5	80,4	68,5	73,8	77,5	72,2	82,1	68,5	74,8	73,5	76,0	68,2	60,2	76,6
792 Fer, CSS du	66,7	73,4	76,3	70,0	82,5	63,4	69,6	72,9	63,1	81,7	72,4	78,7	70,7	86,1	70,6	64,1	77,1
793 Moyenne-Côte-Nord, CSS de la	57,4	66,0	72,3	68,2	76,0	54,1	65,6	68,9	66,7	70,6	54,2	62,5	66,7	57,1	60,0	56,1	64,7
Région 10 - Nord-du-Québec	32,9	44,5	54,2	51,2	57,6	26,6	39,3	44,3	40,7	48,4	34,2	43,6	38,0	49,5	39,6	38,1	41,1
759 Crie, CS	16,1	29,8	44,9	42,8	47,2	19,7	40,9	47,8	46,5	49,3	31,9	44,7	40,1	50,0	39,9	40,1	39,6
769 Kativik Ilisarniliriniq, CS	25,0	25,0	27,1	24,0	30,4	15,9	18,7	22,9	19,3	26,9	13,5	19,7	17,1	22,5	20,1	20,0	20,2
801 Baie-James, CSS de la	63,6	74,5	77,6	73,3	82,3	59,6	69,9	72,1	64,3	80,3	71,2	78,8	68,6	88,2	67,3	58,1	76,7
Région 11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	70,4	75,8	78,8	73,2	84,0	70,8	76,6	79,6	73,5	86,0	74,8	80,5	77,5	84,1	72,4	62,2	82,7
811 Îles, CSS des	70,9	74,7	81,0	81,8	80,4	73,2	77,7	84,8	83,0	86,4	74,4	80,2	72,1	88,4	72,0	63,8	80,4
812 Chic-Chocs, CSS des	68,6	73,3	74,8	65,7	83,3	70,0	73,9	74,9	69,7	80,6	76,2	81,9	82,7	80,9	73,0	63,8	82,1
813 René-Lévesque, CSS	72,2	77,9	81,6	77,9	85,1	70,4	78,2	81,8	75,6	88,7	73,8	79,4	75,1	84,2	72,6	61,9	83,8
882 Eastern Shores, CS ⁵	66,7	74,7	76,0	64,7	85,4	70,7	75,6	75,6	60,0	87,2	75,0	81,7	76,5	88,5	70,0	57,5	82,5
Région 12 - Chaudière - Appalaches	69,8	76,5	79,2	73,1	85,8	68,4	75,0	78,9	73,4	84,8	75,4	81,0	75,0	87,2	75,7	67,8	84,4
821 Côte-du-Sud, CSS de la	71,5	76,6	79,1	73,3	85,5	65,0	71,3	75,2	71,3	80,2	72,7	77,8	72,5	83,3	69,6	59,6	80,2
822 Appalaches, CSS des	61,7	69,7	73,1	68,5	78,4	60,7	67,5	75,5	65,9	85,9	66,6	75,4	65,9	85,5	69,1	61,6	78,0
823 Beauce-Etchemin, CSS de la	71,8	77,3	79,5	72,2	86,9	73,6	78,2	81,2	76,2	86,3	77,7	81,6	74,9	88,9	79,6	73,8	85,9
824 Navigateurs, CSS des	69,8	77,9	80,9	75,4	87,0	67,1	75,7	79,3	74,0	84,8	76,9	83,2	78,7	87,8	76,6	67,7	86,4
Région 13 - Laval	71,3	79,5	82,8	78,8	87,5	71,4	79,9	84,0	80,3	88,3	74,5	82,4	77,7	87,4	76,2	70,7	81,9
831 Laval, CSS de	67,0	76,3	80,5	77,3	84,4	67,1	77,1	82,3	77,9	87,4	71,9	80,3	76,0	85,0	74,1	68,3	80,1
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS ⁵	81,1	87,0	88,1	82,5	93,9	81,3	86,5	88,1	86,1	90,3	80,7	87,3	81,9	93,1	81,6	76,9	86,8
Région 14 - Lanaudière	66,7	72,7	74,9	70,2	79,8	66,7	72,7	75,9	69,4	82,5	72,2	77,3	71,5	83,6	71,8	64,3	80,4
841 Affluents, CSS des	73,3	78,8	80,4	76,2	84,9	72,5	77,0	79,7	73,6	86,1	77,4	81,8	78,1	85,9	77,2	70,6	84,8
842 Samares, CSS des	54,7	61,7	64,8	59,4	70,5	56,5	65,0	69,2	61,4	76,5	63,5	69,7	60,5	79,8	62,0	52,2	72,6

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020					Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021					Cohorte de 2015 suivie jusqu'en 2020-2021				Cohorte de 2016 suivie jusqu'en 2020-2021		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
Région 15 - Laurentides	71,3	77,4	79,3	75,1	83,6	72,0	77,7	80,4	76,3	84,8	76,2	81,2	76,3	86,7	76,1	71,4	81,2
851 Mille-Îles, CSS des	74,5	79,4	81,3	77,8	84,8	74,6	79,8	82,4	77,7	87,3	80,6	84,7	79,3	89,9	79,5	74,9	84,3
852 Rivière-du-Nord, CSS de la	68,6	75,6	77,4	71,8	83,2	71,2	77,6	80,3	76,7	84,2	74,4	79,5	75,5	84,7	73,4	68,6	79,0
853 Laurentides, CSS des	67,8	75,2	77,1	72,1	82,4	68,0	72,5	74,7	69,1	80,5	66,1	73,9	68,4	80,8	71,9	69,3	74,7
854 Hautes-Laurentides, CSS des	64,4	75,3	77,2	76,8	77,7	64,0	71,2	77,2	77,8	76,4	66,3	74,5	72,2	77,3	69,6	61,5	78,1
Région 16 - Montérégie	68,4	74,9	77,1	71,8	82,9	68,2	74,4	77,5	72,4	82,8	72,3	77,7	72,2	83,5	73,8	67,1	80,6
861 Sorel-Tracy, CSS de	52,1	61,5	64,4	57,8	70,8	59,3	64,3	67,6	66,0	69,2	66,2	70,1	64,5	75,8	62,3	55,3	70,9
862 Saint-Hyacinthe, CSS de	63,9	68,6	70,4	66,8	74,0	64,3	70,2	75,0	71,0	79,8	68,6	73,4	65,6	82,1	64,3	59,6	69,8
863 Hautes-Rivières, CSS des	61,6	66,4	67,7	62,4	73,4	60,4	64,3	67,4	61,5	73,7	61,1	65,7	57,9	73,9	66,3	57,3	75,1
864 Marie-Victorin, CSS	63,1	71,6	75,3	67,3	83,7	65,0	73,5	77,0	73,3	80,8	70,5	77,6	72,5	82,9	70,8	64,8	76,2
865 Patriotes, CSS des	76,3	80,8	82,7	78,0	88,1	75,7	79,4	82,0	77,0	87,0	79,0	82,8	79,6	86,2	82,9	77,5	89,0
866 Val-des-Cerfs, CSS du	69,3	77,0	78,5	72,9	85,0	61,8	69,0	71,4	63,3	79,6	65,6	72,2	63,7	80,3	69,5	57,0	81,4
867 Grandes-Seigneuries, CSS des	72,1	79,3	80,9	76,0	86,1	72,0	79,5	82,7	77,5	88,3	75,7	82,1	77,9	86,3	77,9	71,9	83,9
868 Vallée-des-Tisserands, CSS de la	57,2	64,3	67,3	59,9	75,2	58,6	63,5	68,5	62,7	74,7	63,3	68,1	62,8	74,4	60,1	52,3	67,7
869 Trois-Lacs, CSS des	75,3	81,3	83,8	79,7	87,9	73,8	81,3	83,6	76,9	90,0	79,4	84,9	79,1	91,1	79,4	73,5	84,7
884 Riverside, CS	81,7	88,5	89,7	88,3	91,3	83,2	87,5	88,5	85,7	91,5	86,7	90,4	86,9	94,0	91,1	86,2	96,3
889 New Frontiers, CS	66,0	72,8	76,2	69,6	83,8	63,8	74,2	76,9	72,3	83,8	69,5	75,7	66,9	85,7	68,0	62,0	75,4
Région 17 - Centre-du-Québec	69,7	76,8	78,8	73,4	84,1	68,9	75,1	77,8	72,3	83,4	73,3	79,0	72,3	86,0	74,5	68,4	80,7
871 Riveraine, CSS de la	57,7	67,3	70,2	66,5	74,0	61,6	67,6	71,4	66,5	76,6	61,1	66,3	58,2	75,7	66,5	61,0	72,5
872 Bois-Francs, CSS des	76,0	82,1	83,6	78,9	88,4	76,4	82,8	84,8	79,3	90,2	76,7	83,6	78,3	89,3	78,1	72,0	83,8
873 Chênes, CSS des	68,1	75,2	77,3	70,4	83,6	63,8	70,0	72,8	67,7	78,4	74,5	79,3	72,1	86,5	73,9	67,6	80,3

- 1 Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire.
- 2 La diplomation et la qualification par région administrative correspondent à la somme pondérée de la diplomation des centres de services scolaires / commissions scolaires mentionnés dans la région. Seules la diplomation et la qualification du réseau public sont considérées.
- 3 La diplomation et la qualification par centre de services scolaire / commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.
- 4 Le taux d'ensemble inclut les écoles privées et les écoles gouvernementales. Il convient de noter que la méthode utilisée applicable aux centres de services scolaires / commissions scolaires ne peut être appliquée à chacun des établissements privés en raison de leur taille restreinte qui rendrait les résultats peu significatifs.
- 5 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. La diplomation et la qualification de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

Légende :

T : Total M : Masculin F : Féminin

.. : « Parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuitit au cours des premières années de leur scolarisation, les élèves de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq font, depuis l'année scolaire 2006-2007, une année supplémentaire au secondaire. Ce changement a entraîné un enjeu dans la déclaration des élèves pour la cohorte de 2006 à 2012. Cela explique l'absence de données pour les diplômes ou les qualifications de cette commission scolaire. Les taux présentés pour la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq dans les éditions précédentes exigent donc de la prudence quant à l'utilisation des données pour les cohortes de 2006 à 2012. Les données ont été correctement déclarées pour la cohorte de 2013 et les suivantes, il sera donc possible à partir de maintenant de calculer un taux représentatif pour cette CS. Pour la cohorte de 2013, étant donné la présence de données crédibles pour la CS Kativik, le taux de la région administrative du Nord-du-Québec a été ajusté par rapport à l'édition précédente. »

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022.

Tableau 2

Diplomation et qualification après 7 ans, retard à l'entrée au secondaire et proportion d'élèves inscrits au réseau privé, par région administrative¹, par centre de services scolaire / commission scolaire² et par sexe, cohortes 2013 et 2014

	Diplomation après 7 ans			Retard à l'entrée au secondaire			Proportion d'élèves inscrits au réseau privé											
	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021								
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F			
Ensemble du Québec³	81,8	77,5	86,3	82,1	77,6	86,8	11,6	13,4	9,6	11,9	13,7	10,0	22,6	21,7	23,5	22,4	21,5	23,3
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	78,4	72,6	84,8	78,1	72,9	83,6	12,8	15,2	10,1	14,1	16,6	11,5	7,4	7,7	7,0	7,4	7,9	6,9
711 Monts-et-Marées, CSS des	73,1	60,4	84,6	75,4	67,1	83,1	18,9	24,7	13,6	19,9	26,9	13,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,6
712 Phares, CSS des	76,6	72,0	82,5	76,5	69,7	82,8	12,6	15,1	9,5	14,8	15,6	14,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
713 Fleuve-et-des-Lacs, CSS du	86,1	86,0	86,2	84,2	82,5	86,7	14,5	15,2	13,8	14,1	18,1	8,0	0,7	1,4	0,0	3,2	4,0	2,0
714 Kamouraska – Rivière-du-Loup, CSS de	80,3	74,1	87,3	79,3	75,4	83,8	8,1	9,9	6,1	9,7	11,0	8,2	25,4	26,0	24,7	22,5	22,6	22,4
Région 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	77,8	71,1	84,4	80,5	74,5	86,2	7,8	10,0	5,6	8,7	10,6	6,8	7,8	8,5	7,1	7,5	8,7	6,4
721 Pays-des-Bleuets, CSS du	76,3	70,5	81,3	76,1	70,6	81,0	5,9	6,6	5,3	7,6	9,8	5,7	7,7	6,6	8,7	5,1	4,9	5,4
722 Lac-Saint-Jean, CSS du	75,9	67,0	83,6	81,0	73,0	87,5	10,7	14,7	7,0	10,9	13,9	8,3	10,5	13,8	7,4	11,4	15,2	7,9
723 Rives-du-Saguenay, CSS des	80,2	73,7	86,9	82,7	78,8	86,6	5,2	6,6	3,7	4,7	6,1	3,2	8,5	9,5	7,5	8,8	10,0	7,5
724 De La Jonquière, CSS	77,4	70,5	84,6	81,3	73,2	89,8	11,1	14,6	7,3	13,4	15,2	11,5	4,6	4,7	4,5	4,7	5,1	4,3
Région 03 - Capitale-Nationale	77,8	72,2	83,8	78,4	72,5	84,9	13,4	16,0	10,8	13,4	15,6	11,0	26,6	26,2	27,1	25,8	24,3	27,4
731 Charlevoix, CSS de	81,4	77,9	85,8	82,9	80,9	84,9	14,2	18,3	9,2	17,3	23,7	10,9	1,3	0,0	2,8	1,3	2,5	0,0
732 Capitale, CSS de la	71,2	63,8	78,9	72,9	66,4	80,4	16,0	19,1	12,7	16,2	18,2	13,9	30,5	30,9	30,0	27,9	25,7	30,3
733 Découvreurs, CSS des	88,3	82,8	94,8	88,6	85,6	92,3	8,9	10,0	7,7	8,1	9,5	6,6	40,5	39,1	42,2	39,1	34,7	43,7
734 Premières-Seigneuries, CSS des	74,7	67,7	81,9	76,6	68,2	85,3	13,3	16,0	10,5	12,3	15,2	9,1	24,6	23,5	25,6	25,3	25,5	25,2
735 Portneuf, CSS de	77,9	74,7	81,1	75,1	72,2	78,0	17,3	21,3	13,1	19,8	20,1	19,5	12,1	13,9	10,2	9,9	8,8	11,0
881 Central Québec, CS ⁴	94,2	95,8	92,4	88,8	84,1	93,8	10,6	11,4	9,8	13,0	14,6	11,3	0,3	0,0	0,7	0,3	0,0	0,7
Région 04 - Mauricie	74,6	71,6	77,8	76,8	71,3	83,0	17,4	19,2	15,4	17,1	19,9	14,0	20,2	19,2	21,3	19,8	19,1	20,7
741 Chemin-du-Roy, CSS du	74,7	71,4	78,3	77,8	71,7	84,6	15,0	16,7	13,2	14,6	18,6	10,2	26,2	25,5	26,9	25,2	23,9	26,6
742 Énergie, CSS de l'	74,4	71,9	77,0	75,3	70,5	80,5	22,3	24,5	19,9	22,2	22,4	21,9	8,0	6,1	10,0	8,8	9,1	8,5
Région 05 - Estrie	78,8	73,5	84,9	75,4	68,7	83,4	14,1	16,4	11,6	13,4	15,8	10,8	23,7	22,1	25,4	24,6	23,0	26,4
751 Hauts-Cantons, CSS des	79,5	73,4	86,5	71,5	65,4	78,9	21,3	23,8	18,4	20,5	23,5	17,0	10,5	9,8	11,4	11,3	10,0	12,8
752 Région-de-Sherbrooke, CSS de la	80,4	76,4	85,2	77,5	71,3	85,6	12,0	13,3	10,6	11,9	14,3	9,0	33,7	31,1	36,5	35,1	31,7	39,0
753 Sommets, CSS des	76,5	67,0	86,8	73,0	64,4	81,8	10,7	14,0	7,2	12,8	14,5	11,0	21,1	20,4	21,8	19,6	20,6	18,6
883 Eastern Townships, CS ⁴	76,6	74,0	79,6	77,5	70,0	84,9	19,3	23,6	14,6	12,4	14,4	10,4	3,5	3,3	3,6	2,5	2,8	2,2

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Région 06 - Montréal	83,3	79,8	87,1	84,3	80,5	88,4	10,9	11,8	9,9	10,7	11,9	9,5	31,3	30,0	32,7	31,7	30,2	33,2
761 Pointe-de-l'Île, CSS de la	79,0	75,6	82,8	77,3	71,3	83,9	17,1	18,3	15,8	15,4	17,5	13,1	25,6	24,4	26,9	26,5	25,7	27,3
762 Montréal, CSS de	77,6	73,0	82,4	80,4	75,5	85,5	14,2	15,1	13,3	13,8	14,7	12,8	31,1	30,4	31,8	31,2	30,0	32,4
763 Marguerite-Bourgeoys, CSS	88,2	84,3	92,2	88,8	86,0	91,8	7,9	8,3	7,5	8,1	9,2	7,1	40,7	39,5	41,8	40,2	37,6	42,9
887 English-Montréal, CS	90,3	88,8	92,0	91,6	90,1	93,3	5,4	6,7	4,0	6,3	7,5	5,0	31,5	28,4	34,8	32,2	30,6	33,9
888 Lester-B.-Pearson, CS ⁴	90,0	87,2	93,5	90,0	87,7	92,4	4,9	6,5	2,9	5,4	6,5	4,3	19,9	19,7	20,2	20,9	20,9	21,0
Région 07 - Outaouais	74,6	70,1	79,8	76,1	72,2	80,6	16,5	18,4	14,3	15,4	17,9	12,7	15,7	14,2	17,3	15,9	13,8	18,2
771 Draveurs, CSS des	71,3	66,3	77,5	74,3	69,5	79,8	15,7	16,3	15,0	17,1	18,8	15,2	16,6	14,2	19,4	15,5	12,7	18,5
772 Portages-de-l'Outaouais, CSS des	78,3	73,1	83,8	78,9	73,7	84,7	18,4	21,8	14,8	15,3	18,4	12,1	26,4	26,2	26,5	29,3	27,4	31,3
773 Cœur-des-Vallées, CSS au	74,8	71,0	78,8	77,4	75,2	79,8	13,3	12,3	14,2	10,3	9,8	10,9	10,1	7,0	13,0	7,6	4,9	10,4
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CSS des	65,0	57,5	76,1	68,3	65,6	71,1	31,1	37,6	21,6	18,8	22,2	15,2	0,5	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0
886 Western Québec, CS ⁴	80,1	79,7	80,6	77,9	76,0	80,2	12,2	14,9	9,4	14,4	19,7	8,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4
Région 08 - Abitibi - Témiscamingue	73,1	68,3	78,3	72,8	67,4	78,5	9,7	11,6	7,7	12,2	14,2	10,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
781 Lac-Témiscamingue, CSS du	71,0	70,6	71,7	80,4	69,7	89,0	15,7	13,5	18,8	15,6	22,1	10,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
782 Rouyn-Noranda, CSS de	74,2	70,7	77,3	75,5	68,8	84,0	4,6	5,7	3,6	4,8	4,5	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
783 Harricana, CSS	73,6	64,9	82,9	69,7	68,8	70,7	16,1	22,1	9,8	22,0	26,4	17,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
784 Or-et-des-Bois, CSS de l'	70,1	62,6	78,4	72,3	67,2	77,4	3,7	5,7	1,5	5,0	5,9	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
785 Lac-Abitibi, CSS du	78,5	78,7	78,4	68,6	62,6	74,8	19,2	19,1	19,4	20,9	24,2	17,5	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 09 - Côte-Nord	75,4	68,9	81,4	74,9	68,0	81,1	13,1	14,0	12,2	13,6	14,5	12,9	8,8	10,0	7,7	11,6	13,5	10,0
689 Littoral, CSS du	85,7	82,4	88,9	82,8	80,0	85,7	8,6	17,6	0,0	13,8	13,3	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
791 Estuaire, CSS de l'	73,9	66,5	80,4	77,5	72,2	82,1	11,8	12,2	11,4	12,4	15,0	10,1	6,8	7,6	6,2	8,2	9,0	7,4
792 Fer, CSS du	76,3	70,0	82,5	72,9	63,1	81,7	14,1	14,3	13,8	15,1	14,1	16,2	12,7	14,3	11,0	16,9	20,1	13,7
793 Moyenne-Côte-Nord, CSS de la	72,3	68,2	76,0	68,9	66,7	70,6	19,1	22,7	16,0	11,1	14,8	8,3	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	5,6
Région 10 - Nord-du-Québec	54,2	51,2	57,6	44,3	40,7	48,4	26,2	31,2	20,6	44,8	47,8	41,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
759 Crie, CS	44,9	42,8	47,2	47,8	46,5	49,3	26,8	32,9	19,9	25,4	29,9	20,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
769 Kativik Ilisarniliriniq, CS	27,1	24,0	30,4	22,9	19,3	26,9	79,2	80,0	78,3	93,0	94,3	91,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
801 Baie-James, CSS de la	77,6	73,3	82,3	72,1	64,3	80,3	9,7	14,0	5,1	7,4	8,6	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	78,8	73,2	84,0	79,6	73,5	86,0	18,6	22,0	15,5	20,3	24,3	16,1	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
811 Îles, CSS des	81,0	81,8	80,4	84,8	83,0	86,4	11,4	12,1	10,9	17,9	20,8	15,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
812 Chic-Chocs, CSS des	74,8	65,7	83,3	74,9	69,7	80,6	25,7	30,4	21,3	24,6	28,4	20,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
813 René-Lévesque, CSS	81,6	77,9	85,1	81,8	75,6	88,7	15,5	18,7	12,4	17,5	22,6	11,9	0,3	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
882 Eastern Shores, CS ⁴	76,0	64,7	85,4	75,6	60,0	87,2	20,0	22,2	18,2	23,8	25,7	22,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 12 - Chaudière - Appalaches	79,2	73,1	85,8	78,9	73,4	84,8	15,8	19,1	12,3	14,7	17,5	11,8	18,4	16,9	20,0	18,2	16,6	19,9
821 Côte-du-Sud, CSS de la	79,1	73,3	85,5	75,2	71,3	80,2	21,8	23,5	20,0	18,4	21,0	15,3	15,5	11,7	19,4	16,2	14,0	18,9
822 Appalaches, CSS des	73,1	68,5	78,4	75,5	65,9	85,9	23,8	26,1	21,1	19,6	27,0	11,4	2,6	3,3	1,7	2,7	4,0	1,3
823 Beauce-Etchemin, CSS de la	79,5	72,2	86,9	81,2	76,2	86,3	14,4	18,2	10,5	14,5	15,5	13,5	6,5	7,0	6,0	7,2	5,7	8,8
824 Navigateurs, CSS des	80,9	75,4	87,0	79,3	74,0	84,8	12,9	16,5	9,0	12,6	15,7	9,6	31,2	28,8	33,8	29,4	27,6	31,2

	Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Région 13 - Laval	82,8	78,8	87,5	84,0	80,3	88,3	6,1	7,4	4,7	7,0	8,5	5,5	31,2	28,9	33,8	30,8	28,4	33,4
831 Laval, CSS de	80,5	77,3	84,4	82,3	77,9	87,4	6,8	8,2	5,3	7,4	8,8	6,1	38,1	34,9	41,7	37,4	34,3	40,7
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS ⁴	88,1	82,5	93,9	88,1	86,1	90,3	3,6	4,3	2,9	5,7	7,5	3,7	7,7	7,5	7,9	8,6	9,2	7,9
Région 14 - Lanaudière	74,9	70,2	79,8	75,9	69,4	82,5	11,7	13,9	9,5	10,8	12,5	9,1	19,3	18,0	20,5	19,3	19,4	19,1
841 Affluents, CSS des	80,4	76,2	84,9	79,7	73,6	86,1	8,5	10,5	6,5	8,3	9,9	6,7	17,5	16,3	18,7	17,6	17,7	17,6
842 Samares, CSS des	64,8	59,4	70,5	69,2	61,4	76,5	17,1	19,7	14,5	15,0	17,2	12,9	22,3	21,0	23,6	22,0	22,5	21,6
Région 15 - Laurentides	79,3	75,1	83,6	80,4	76,3	84,8	7,1	8,3	5,9	7,7	8,6	6,9	15,5	14,8	16,2	16,1	15,3	17,1
851 Mille-Îles, CSS des	81,3	77,8	84,8	82,4	77,7	87,3	5,7	6,0	5,4	6,7	7,0	6,4	21,2	20,9	21,6	22,7	21,9	23,4
852 Rivière-du-Nord, CSS de la	77,4	71,8	83,2	80,3	76,7	84,2	7,5	9,4	5,5	7,5	8,4	6,6	9,3	8,5	10,1	8,8	7,1	10,6
853 Laurentides, CSS des	77,1	72,1	82,4	74,7	69,1	80,5	10,8	13,9	7,7	11,9	14,8	8,9	11,5	9,7	13,2	11,2	12,0	10,3
854 Hautes-Laurentides, CSS des	77,2	76,8	77,7	77,2	77,8	76,4	11,9	13,4	10,1	9,9	10,5	9,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 16 - Montérégie	77,1	71,8	82,9	77,5	72,4	82,8	10,5	12,5	8,2	10,9	12,4	9,3	24,7	24,1	25,4	23,8	23,5	24,2
861 Sorel-Tracy, CSS de	64,4	57,8	70,8	67,6	66,0	69,2	13,8	16,5	11,2	13,9	15,3	12,6	7,7	6,5	8,9	8,7	7,2	10,1
862 Saint-Hyacinthe, CSS de	70,4	66,8	74,0	75,0	71,0	79,8	21,5	26,4	16,9	16,3	17,4	15,0	21,3	18,4	23,9	20,0	18,2	22,0
863 Hautes-Rivières, CSS des	67,7	62,4	73,4	67,4	61,5	73,7	13,9	15,8	11,7	14,8	15,7	13,8	19,2	20,2	17,9	20,5	20,4	20,7
864 Marie-Victorin, CSS	75,3	67,3	83,7	77,0	73,3	80,8	8,8	10,5	7,0	8,8	9,5	8,1	30,6	29,8	31,5	29,9	29,6	30,3
865 Patriotes, CSS des	82,7	78,0	88,1	82,0	77,0	87,0	4,7	5,8	3,4	7,1	9,2	4,8	34,3	32,8	35,9	33,1	33,3	33,0
866 Val-des-Cerfs, CSS du	78,5	72,9	85,0	71,4	63,3	79,6	12,1	14,4	9,5	14,4	16,0	12,6	18,5	16,9	20,2	18,9	20,7	17,1
867 Grandes-Seigneuries, CSS des	80,9	76,0	86,1	82,7	77,5	88,3	8,9	10,6	7,1	9,3	10,1	8,5	31,4	30,7	32,1	27,0	26,7	27,3
868 Vallée-des-Tisserands, CSS de la	67,3	59,9	75,2	68,5	62,7	74,7	17,4	20,3	14,3	19,6	22,9	16,0	4,7	5,2	4,2	5,7	7,1	4,3
869 Trois-Lacs, CSS des	83,8	79,7	87,9	83,6	76,9	90,0	15,0	19,4	10,2	14,7	18,5	11,1	26,3	28,5	24,0	23,2	21,2	25,0
884 Riverside, CS	89,7	88,3	91,3	88,5	85,7	91,5	4,8	6,1	3,2	3,2	4,3	2,0	3,7	4,2	3,2	2,9	3,1	2,6
889 New Frontiers, CS	76,2	69,6	83,8	76,9	72,3	83,8	5,8	6,5	5,0	8,1	8,4	7,6	11,9	11,4	12,5	4,9	3,6	6,8
Région 17 - Centre-du-Québec	78,8	73,4	84,1	77,8	72,3	83,4	17,1	20,0	14,0	16,9	20,5	13,2	13,0	14,6	11,5	11,9	12,5	11,3
871 Riveraine, CSS de la	70,2	66,5	74,0	71,4	66,5	76,6	17,5	22,3	12,4	21,9	28,3	15,7	19,6	21,8	17,2	18,0	14,1	21,8
872 Bois-Francs, CSS des	83,6	78,9	88,4	84,8	79,3	90,2	14,0	18,0	9,8	10,7	12,9	8,5	9,9	10,6	9,2	6,9	6,9	6,8
873 Chênes, CSS des	77,3	70,4	83,6	72,8	67,7	78,4	19,6	21,0	18,3	20,9	24,2	17,1	13,5	15,5	11,5	14,3	16,7	11,5

- 1 Les données par région administrative correspondent à la somme pondérée des données des centres de services scolaires / commissions scolaires mentionnés dans la région. Seules les données du réseau public sont considérées.
- 2 Les données par centre de service scolaire / commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève
- 3 Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé
- 4 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. Les données de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

Légende :

T : Total M : Masculin F : Féminin

... : « Parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuititut au cours des premières années de leur scolarisation, les élèves de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq font, depuis l'année scolaire 2006-2007, une année supplémentaire au secondaire. Ce changement a entraîné un enjeu dans la déclaration des élèves pour la cohorte de 2006 à 2012. Cela explique l'absence de données pour les diplômés ou les qualifications de cette commission scolaire. Les taux présentés pour la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq dans les éditions précédentes exigent aussi de la prudence quant à l'utilisation des données pour les cohortes de 2006 à 2012. Les données ont été correctement déclarées pour la cohorte de 2013 et les suivantes, il sera donc possible à partir de maintenant de calculer un taux représentatif pour cette CS. Pour la cohorte de 2013, étant donné la présence de données crédibles pour la CS Kativik, le taux de la région administrative du Nord-du-Québec a été ajusté par rapport à l'édition précédente »

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022.

Tableau 3

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée, le sexe et l'âge à l'entrée au secondaire, par réseau

	Âge à l'entrée au secondaire (au 30 septembre)	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020					Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021					Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2020-2021				Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2020-2021				
		5 ans		6 ans		7 ans			5 ans		6 ans		7 ans			5 ans		6 ans		
		T	M	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F		
Ensemble du Québec	12 ans ou moins	76,7	83,1	85,2	81,2	89,3	76,9	83,0	85,7	81,4	90,0	80,2	85,5	81,2	89,8	80,7	75,2	86,3		
	13 ans ou plus	42,0	51,1	54,8	53,0	57,3	40,8	49,7	54,8	52,9	57,6	45,9	53,6	50,8	57,7	47,4	45,5	50,0		
	Total	72,7	79,4	81,8	77,5	86,3	72,7	79,1	82,1	77,6	86,8	76,2	81,9	77,1	86,8	77,0	71,5	82,8		
Réseau public	12 ans ou moins	72,4	79,8	82,4	77,7	87,1	72,7	79,7	82,9	78,0	87,9	76,7	82,9	78,0	87,9	77,4	71,1	83,7		
	13 ans ou plus	41,0	50,1	53,7	52,1	56,0	39,7	48,3	53,6	51,9	56,0	45,0	52,6	49,9	56,5	46,6	44,6	49,3		
	Total	68,2	75,9	78,6	73,9	83,7	68,1	75,4	79,0	74,0	84,2	72,4	78,9	73,7	84,5	73,5	67,4	80,0		
Réseau privé	12 ans ou moins	90,6	93,5	94,2	92,5	95,8	90,6	93,6	94,6	92,6	96,5	92,0	94,4	92,6	96,1	91,7	88,9	94,5		
	13 ans ou plus	54,7	65,3	68,7	64,5	75,6	54,9	67,1	71,2	66,4	78,2	58,3	67,6	63,7	73,1	57,3	55,5	60,2		
	Total	88,9	92,2	93,0	90,9	95,1	88,8	92,3	93,5	91,1	95,8	90,4	93,2	91,0	95,3	90,0	86,9	93,2		

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire* - édition 2022.

Tableau 4

Taux de diplomation et de qualification des EHDA et des élèves ordinaires, pour les cohortes 2005 à 2014 après 5 et 7 ans pour le réseau public

	Cohorte 2005 suivie jusqu'en 2011-2012		Cohorte 2006 suivie jusqu'en 2012-2013		Cohorte 2007 suivie jusqu'en 2013-2014		Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015		Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019		Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020		Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	57,5	71,0	58,3	71,9	59,5	73,8	60,1	74,9	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6	66,1	78,4	68,2	78,6	68,1	79,0
Élèves ordinaires	65,8	78,7	67,4	79,9	68,0	81,0	69,0	82,4	71,0	83,8	73,6	85,6	76,1	86,4	76,5	86,2	78,7	86,6	78,5	86,8
Total EHDA	22,3	38,2	24,8	41,8	26,5	45,0	28,8	48,3	31,0	51,8	33,1	53,7	36,4	56,2	36,8	56,1	39,3	56,2	40,2	57,5
Élèves en difficulté	22,4	38,5	25,5	42,6	27,1	45,7	29,3	49,2	32,1	53,2	34,3	55,1	37,8	57,6	38,6	57,9	41,3	58,0	42,4	59,5
Élèves handicapés	21,2	35,4	19,5	36,1	22,4	40,5	24,9	42,4	24,1	42,7	25,7	45,1	28,8	48,0	27,2	46,2	29,2	47,2	29,8	48,5

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire* - édition 2022.

Tableau 5

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée, le sexe et le statut d'immigration des élèves, par réseau

	Statut des élèves (immigration)	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016			Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019			Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020			Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021		
		7 ans			7 ans			7 ans			7 ans			7 ans			7 ans		
		T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Ensemble du Québec	Immigrants de première génération	76,4	72,7	79,7	78,2	73,6	82,5	78,3	73,9	82,7	79,8	75,5	84,0	80,7	76,7	84,6	82,0	77,6	86,1
	Immigrants de deuxième génération	84,3	81,3	87,5	85,0	80,8	89,3	85,1	81,4	88,9	86,6	82,5	90,9	86,3	82,5	90,2	86,5	82,4	90,8
	Non-immigrants	80,3	75,8	85,0	80,7	76,1	85,5	81,7	77,4	86,1	81,1	76,6	85,8	81,0	76,6	85,7	81,1	76,4	86,0
	Indéterminés	75,9	71,1	80,7	78,3	74,4	82,4	77,5	72,7	82,6	77,3	70,3	85,8	74,7	71,9	77,8	83,4	77,5	88,8
	Total	80,1	75,8	84,4	80,9	76,4	85,6	81,8	77,6	86,1	81,7	77,3	86,4	81,8	77,5	86,3	82,1	77,6	86,8
Réseau public	Immigrants de première génération	74,8	71,3	78,1	77,4	72,4	82,3	77,6	72,9	82,2	78,4	74,3	82,7	79,7	75,2	84,5	81,4	77,1	85,7
	Immigrants de deuxième génération	82,0	78,9	85,5	83,2	79,1	87,6	83,1	79,1	87,4	84,4	79,9	89,2	83,8	79,8	88,2	84,4	79,9	89,4
	Non-immigrants	76,0	71,0	81,4	76,9	71,8	82,3	78,0	73,3	83,0	77,3	72,2	82,7	77,5	72,6	82,8	77,4	72,3	82,9
	Indéterminés	74,6	70,0	79,6	77,3	72,6	82,3	77,5	72,7	82,5	78,0	71,0	86,5	75,3	72,6	78,5	84,0	78,4	89,1
	Total	76,5	71,9	81,4	77,7	72,8	83,0	78,6	74,0	83,5	78,4	73,4	83,6	78,6	73,9	83,7	79,0	74,0	84,2
Réseau privé	Immigrants de première génération	81,6	78,0	84,3	80,7	77,5	83,2	80,8	77,3	84,1	84,1	79,8	87,7	83,5	81,9	84,9	83,7	79,4	87,2
	Immigrants de deuxième génération	90,6	88,8	92,2	89,2	84,9	93,2	88,9	86,2	91,2	90,9	87,7	94,1	91,0	88,1	93,6	90,6	87,7	93,2
	Non-immigrants	95,8	93,6	97,9	95,7	93,4	98,0	96,1	94,0	98,2	96,1	94,1	98,2	95,6	93,4	97,8	96,4	94,2	98,6
	Indéterminés	84,6	81,3	86,8	83,4	83,8	83,1	77,8	71,4	100,0	37,5	25,0	50,0	41,2	28,6	50,0	33,3	25,0	50,0
	Total	93,1	91,1	95,0	92,5	90,1	94,8	92,9	90,7	95,0	93,6	91,2	95,9	93,0	90,9	95,1	93,5	91,1	95,8

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022*

Note :

- Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada. Ceux de deuxième génération sont des élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada.

Tableau 6

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon l'indice de défavorisation de l'école, pour les cohortes de 2009 à 2014 après 5 et 7 ans pour le réseau public

	Cohorte de 2009 suivie jusqu'en 2015-2016		Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019		Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2019-2020		Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6	66,1	78,4	68,2	78,6	68,1	79,0
Milieux favorisés	70,0	82,6	71,6	83,6	73,5	84,4	74,1	84,1	75,7	83,8	75,7	84,2
Milieux intermédiaires	63,3	77,4	65,0	78,5	66,9	79,0	66,9	78,7	68,6	78,3	68,3	78,8
Milieux défavorisés	52,7	70,3	55,0	71,8	57,7	73,2	58,6	73,5	60,5	73,8	61,3	74,6

Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022.*

Notes :

- Le milieu est défini par l'IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit au 30 septembre du début de la cohorte.
- Les milieux favorisés incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 1, 2 ou 3.
- Les milieux intermédiaires incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 4, 5, 6 ou 7.
- Les milieux défavorisés incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 8, 9 ou 10.

